Prêtres “ créoles ”

Stéphane Nicaise

▶ **To cite this version:**

Stéphane Nicaise. Prêtres “ créoles ”. Revue historique des Mascareignes, 2002, Chrétientés australes du 18e siècle à nos jours, 03, pp.201-205. hal-03454061

HAL Id: hal-03454061
https://hal.univ-reunion.fr/hal-03454061

Submitted on 29 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prêtres « créoles »

Stéphane Nicaise

Pour une réflexion sur le clergé réunionnais, le point de départ le plus immédiat est l'étude sociologique de l'origine des prêtres : ce groupe d'hommes issus de familles réunionnaises, et qui par leur enracinement local partagent une vision du monde commune à l'ensemble de la population de l'île. Je me suis attelé à cette tâche dans ma thèse [1], et le résultat a été de mieux définir – par rapport à des études de géographie humaine antérieures à la mienne - le groupe social terreau d'une grande majorité des prêtres nés dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle et la première moitié du XX^{e} [2].

L'affiliation au groupe des Petits-Blancs s'est avérée insatisfaisante. La mise en lumière de groupes intermédiaires dans la société réunionnaise, et déjà repérés par d'autres auteurs, m'a amené à une qualification plus précise. Sans utiliser l'expression de « classes moyennes », anachronique pour l'époque, c'est une réalité de cet ordre que j'ai désigné de *Blancs-moyens*. Il faut y voir un clin d'œil aux qualifications de « petits » et « grands » Blancs dont la limite est justement de ne pas pouvoir délimiter avec beaucoup de précision des groupes sociaux entre lesquels il y a eu une fluidité permanente. Parler de *Blancs-moyens* peut avoir au moins le mérite de restituer à l'ensemble social sa dynamique, de souligner les stratégies individuelles pour changer de place dans le jeu social. De ce point de vue, le groupe intermédiaire de *Blancs-moyens* apparaît traversé par la tendance à se rapprocher des grands-Blancs, au moins de façon idéologique. Relever ce trait a une incidence immédiate. Comment le clergé réunionnais, majoritairement Blancs-moyens, gère-t-il l'héritage idéologique de son milieu d'origine ? Quel rôle se donne-t-il dans la société à travers sa fonction ecclésiale ? Quelle image les prêtres ont-ils d'eux-mêmes par rapport aux fidèles qui sollicitent leurs services ?

---

[1] Nicaise, Stéphane, *Le continuum religieux créole : une matrice du catholicisme à l'île de La Réunion,* Presses Universitaires du Septentrion, 1999, 523 pages.

[2] Nicaise, Stéphane, 2000, *Prêtres réunionnais, entre tradition et modernité,* G.R.A.H.TER (Groupe de Recherche sur l'Archéologie et l'Histoire de la Terre Réunionnaise), 152 pages.

Je n'insiste pas sur cette approche sociologique des prêtres réunionnais. Le qualificatif *créole* inséré dans mon titre porte l'attention sur une autre dimension de l'existence de ces pasteurs.

Être prêtre dans l'Église catholique, c'est endosser une identité personnelle et institutionnelle qui n'est pas d'abord liée au lieu où cet homme ordonné va exercer un ministère. Tout prêtre est ordonné pour le service de l'Église dans sa dimension universelle. Et de ce fait, il peut exercer en toute partie du monde et dans toute culture. Qualifier le prêtre réunionnais de *« prêtre créole »*, le tout entre guillemets, reviendrait à nier cette universalité de la mission pour laquelle il a été ordonné. À terme, il ne serait que le ministre d'un culte local, d'une « religion créole » plus ou moins inspirée du catholicisme. Il ne s'agit évidemment pas de cela dans mon propos. Et pourtant, il y a bien à situer le rapport que le prêtre réunionnais vit et exprime, en positif comme en négatif, avec les éléments de croyance du système culturel dont il est issu par naissance. Il convient, là, de laisser résonner une expression créole très forte : *le sang i parle* ! L'illusion serait d'imaginer que le parcours de formation, parce qu'il a éloigné le futur prêtre, dès l'âge de 10-12 ans, des centres d'intérêt de ses « petits camarades de quartier » et du mode de vie commun de la population réunionnaise, l'aurait définitivement coupé des sources familiales et de tout ce que celles-ci charrient de génération en génération. *Le sang i parle,* rien ne sert de vouloir l'endiguer, il finit toujours par franchir les barrages.

Autrement dit, si les prêtres réunionnais ont connu une forme de rupture assez profonde avec le mode de représentation le plus commun à La Réunion, cette affirmation ne signifie pas qu'il y aurait eu comme une perte d'identité par l'arrachement de racines culturelles. Un tel phénomène n'existe tout simplement pas. Mais l'adhésion profonde à une idéologie religieuse est assez puissante pour reléguer au second plan tout un ensemble de sentiments et de croyances qui, pour être enfouis, n'en sont pas moins vivants. Il y a alors à se demander comment l'intéressé gère ce rapport, en lui-même, à ce patrimoine culturel et religieux : comment celui-ci refait-il surface, dans quelles circonstances, et avec quels moyens est-il appréhendé, objet d'une attention jusqu'à participer à l'unification de la personnalité du prêtre ?

À ce niveau d'intimité et d'intériorité, il est bien difficile d'aller enquêter. Dans les années 1970, un jeune prêtre, Christian Fontaine, décédé en 1984, avait commencé à s'exposer lui-même à cette sorte d'introspection. Beaucoup de témoignages oraux font état d'une recherche personnelle très forte, mais souvent solitaire. Christian aurait beaucoup écrit, des notes jamais publiées qui se sont perdues. Une trace de ce cheminement intérieur est une interview à *Église à La Réunion,* mensuel du diocèse, dans son numéro 7 de l'année 1980. Christian exprime alors son dépaysement, à son retour du séminaire, devant les pratiques religieuses des Catholiques réunionnais : *« Ce fut pour moi,* dit-il, *l'ébranlement de toutes mes assises ».* Interrogé par le Père Cochard sur ce qui s'est passé au début de son sacerdoce, et qui l'a profondément marqué, Christian répond : *« Tout jeune prêtre, j'avais pris le car qui montait à Bois de Nèfles Saint-Paul où j'étais vicaire. Dans le car, les hommes discutaient des difficultés rencontrées dans leur travail. Soudain, je me suis senti presque un étranger, étranger par la langue : après cinq années passées au Séminaire en Métropole, je les comprenais très mal, moi créole... étranger à leurs préoccupations que je ne partageais absolument pas. Ce fut mon premier choc avec*

la réalité. Un jour, visitant une famille d'origine malgache, je fus étonné de constater que l'un des garçons qui fréquentait mon catéchisme, participait aux cérémonies en l'honneur des ancêtres. J'étais dérouté ! Dans une famille catholique pratiquante, j'apprends que ce jour-là, à 9 heures, le mari malabar offre un service à la Vierge hindoue : une offrande de légumes ; l'on cache le visage de Carli qui n'aime que le sang. À 16 heures, on tue le cabri ; on cache alors le visage de la vierge hindoue. La femme malgache participe de loin à ce sacrifice, elle ne mange pas de cabri. Par contre, un autre jour, c'est elle qui offrira le bœuf ; le mari, lui, ne participera pas au sacrifice. La famille est catholique pratiquante. Saint Expédit est le gardien de la maison, non pas le Saint Expédit catholique, mais le postolique (malgache). Cette famille d'agriculteurs est heureuse de vivre ainsi. Pas de problème ! Moi, j'étais mal à l'aise ! ».

Est-ce bien différent aujourd'hui ? Combien de prêtres réunionnais ont fait, peuvent faire encore cette expérience d'être littéralement désarçonnés par l'écoute de ce que vivent des baptisés, pratiquants réguliers ou occasionnels ? Quelles furent, quelles seront alors leurs réactions ? Les discours tenus par beaucoup de prêtres sur ce domaine sont-ils le meilleur indice de ce qu'eux-mêmes vivent intérieurement ? Le monde créole nous a trop habitués à ses différents niveaux de réalité, sorte de tuilage destiné à empêcher toute fuite, pour ne pas douter de la validité de ces discours. Non pas qu'il y ait volonté de tromper. Simplement, ce qu'il y a de plus intime a toujours fait l'objet d'une grande protection. La force de résistance du monde créole est d'abord dans sa capacité à ne pas s'exposer, à ne pas donner prise à l'autre dont on n'est jamais trop sûr des intentions.

Le témoignage du père Christian Fontaine nous rappelle cette complexité du monde créole, et en même temps il manifeste son appartenance à cet univers culturel. Aussi étrange que lui apparaissent les comportements religieux de Catholiques réunionnais, il n'est pas extérieur à ce système de croyance. Après la formation au sacerdoce, temps d'éloignement du milieu créole, sans doute est-il plus facile de se réhabituer à la langue, de retrouver un parler créole usuel, que de faire la part, en soi-même, entre l'adhésion à la foi chrétienne, et la « remontée » de ce qui parle en soi depuis toujours. Or, à l'heure où *le sang i parle,* il n'est plus question de se situer en extériorité des pratiques religieuses trop vite qualifiées de « populaires ».

Un signe ne trompe pas : les prêtres, entre eux, ont beaucoup de difficultés à aborder ce thème dit de « la religion populaire ». Lieu de conflit, chacun préfère garder une grande discrétion. Et pourtant, c'est un secret pour personne que tel prêtre accueille les gens en souffrance, et ne voit aucun mal à prier avec eux à l'aide de rituels dont la teneur les situent plus du côté d'un exorcisme que d'une simple bénédiction d'encouragement. Pourquoi cette résistance à faire état de sa propre implication dans des comportements religieux qui, de fait, dérangent ?

Il existe bien une parade : certains prêtres justifient leur pratique au nom de l'accueil qu'ils doivent manifester aux personnes qui souffrent. C'est l'écoute des fidèles qui suscite une réponse de leur part : *« Le gars qui vient, il souffre d'une chose, il crie au secours. Le mal dont il souffre peut être d'origines très diverses. Alors celui qui l'accueille, discute avec lui, et lui dit qu'il faut aller voir le médecin, prendre tel médicament, faire attention au café, à l'alcool. Et puis, il peut y avoir aussi une prière qui pourrait le libérer de certaines influences mauvaises… ».*

Cette dernière insertion – *une prière qui peut libérer de certaines influences mauvaises* -, marque un glissement qui intéresse notre réflexion sur le caractère « créole » des prêtres réunionnais. Le témoignage rapporté tend à justifier des formes de prières qui, sans être contraires à la foi, sont en décalage par rapport à la pratique commune de l'Église. Le discours glisse alors de la prière de l'Église, dite *officielle,* à des formes qui sous les vocables de *prière de délivrance, prière de guérison* recouvrent ni plus ni moins des pratiques d'exorcisme qui sont perçues comme telle par les demandeurs/bénéficiaires. Ce glissement ne recouvre pas simplement deux positions difficiles à concilier. Il dessine en fait un espace habituellement borné d'un côté par ce qui se présente comme être la religion, et de l'autre côté par ce que la religion qualifie de magie et sorcellerie. Autant dire immédiatement que nous sommes en présence de catégories essentiellement idéologiques. Et que le flou est d'autant plus grand que l'on recourt alors à l'expression de *magico-religieux* pour désigner cette réalité insaisissable des croyances de beaucoup de Réunionnais. Dire « c'est du magico-religieux », est souvent l'équivalent de « c'est de la superstition ». Et l'on ajoutera : *« Les gens restent commandés par les peurs de toutes sortes qui hantent le monde créole ; purifions ces pratiques, amenons les gens à une foi plus centrée sur le Christ ».*

Si nous voulons bien considérer que l'opposition religion/sorcellerie est essentiellement idéologique et que la réalité des comportements religieux de beaucoup de Réunionnais, y compris de prêtres, établit une continuité entre ces deux termes, nous sommes en mesure de percevoir un phénomène religieux qui est original d'une part, et créole d'autre part.

Phénomène religieux original, au sens où il est différent de la référence occidentale, et cependant commun à beaucoup de traditions culturelles dans lesquelles la relation des hommes à Dieu n'est jamais directe, mais toujours l'objet d'une médiation représentée par *un monde entre les deux,* un espace intermédiaire peuplé d'esprits, d'âmes, de génies, de saints, autant de formes plus ou moins divinisées médiatrices du flux vital, de la bénédiction qui descend de Dieu pour animer, protéger, rendre fécond et fort tout ce qui vit.

Un phénomène religieux créole, parce qu'il témoigne de l'appropriation constante par la population réunionnaise des différents apports qui sont constitutifs de son identité. La conception religieuse de beaucoup de Réunionnais confère ainsi à l'espace intermédiaire entre Dieu et les hommes des caractéristiques liées à l'histoire sociale de l'île. Le monde des entités surnaturelles qui interagissent avec les volontés humaines, mêle sur un même plan bons et mauvais esprits, défunts, âmes, saints, sans séparation entre les éléments qui relèveraient plus directement d'un système religieux particulier, catholique, malbar, ou autre. C'est en cela qu'il convient de parler d'un *continuum dans l'ordre spirituel* propre au monde créole réunionnais.

Comment se représenter simplement ce processus permanent ? Il suffit de se rappeler que pour la plupart des Réunionnais, dresser son arbre généalogique constitue un va-et-vient entre les continents : mère au père malgache et à la mère créole, père à la mère chinoise et au père malbar. Ce simple modèle d'école ne doit pas nous illusionner sur ce que représente le phénotype le plus apparent de chaque Réunionnais. À partir d'une telle généalogie, être créole, ce n'est pas choisir l'une des filiations au détriment des autres. C'est assumer ce va-et-vient permanent au moyen

d'une subtile conciliation des manières différentes d'honorer ses défunts. Dans ce système, le respect dû aux morts, condition de bénédictions, met en premier la relation, ce sentiment intime d'être en accord avec parents et grands-parents décédés. *Le sang i parle,* il s'agit d'une fidélité relationnelle à laquelle tout un chacun est vite rappelé par le rêve de cet autre qui ne cesse de nous visiter.

La forme rituelle apparaît alors assez secondaire. Et c'est bien cela qui autorise toutes les recompositions possibles de rituels. Le génie créole est cette capacité à mettre en système des éléments hétérogènes. Qu'importe que le même espace cultuel contienne des objets empruntés à différentes religions. S'ils sont là, c'est qu'ils permettent de gérer la relation aux défunts, ces morts que nous ne pouvons jamais vraiment qualifier d'ancêtres. N'est-ce pas là le défi principal que le catholicisme a à relever dans l'univers créole qui l'enserre de toute part ?

Et dans ce défi, quelle chance représente l'arrivée dans le presbytérium de jeunes réunionnais aux origines plus diversifiées qu'autrefois ! Attention aux illusions d'optique ! Si en 1990, l'Évêque a ordonné le premier prêtre issu de la communauté chinoise de La Réunion, est-il possible d'avoir la même précision concernant les candidats originaires des autres groupes qui composent la société réunionnaise ? C'est avec beaucoup plus de prudence qu'il y a à qualifier tel jeune ordonné de premier prêtre d'origine malbare, caf, caf-malbar, afro-malgache, etc., ou plus simplement, créole. L'illusion du phénotype le plus apparent est permanente. Plus grave, c'est prendre le risque de nier le phénomène massif du métissage à La Réunion.

L'étude de l'origine sociale des prêtres réunionnais subit donc un déplacement assez radical avec l'arrivée de ces nouveaux prêtres issus de l'ensemble de la population réunionnaise, et non plus exclusivement, ou de façon préférentielle d'un groupe apparemment homogène. Si la référence « petit-Blanc » ou « Blanc-moyen » soutenait a priori la thèse d'une certaine homogénéité, les apports nouveaux dans le clergé réunionnais mettent à mal cette démarche. Nous sommes propulsés à nouveau au cœur de la complexité du monde créole fondée sur un métissage qui n'éteint jamais la diversité des origines, tout en les conciliant de façon originale.

Si hier l'éloignement du milieu d'origine que le futur prêtre avait subi au cours de sa formation servait de point de départ à la réflexion, aujourd'hui le déplacement à observer est d'un autre ordre. Il relève du détour intérieur que le candidat au sacerdoce doit oser faire. Voyage en direction des ancêtres bien difficiles à nommer, et qui, pourtant, ont inscrit leur trace dans la profondeur de l'intériorité, mélange de structures psychoaffectives, de représentations du monde, d'appréhensions du divin. Autant d'éléments qui font, défont, et refont en permanence le système créole. Soulignons que l'aventure n'est pas sans risque.

Cependant, avec ces nouveaux prêtres « créoles », nous pouvons penser que l'Église à La Réunion dispose d'un atout supplémentaire pour rejoindre la réalité religieuse la plus évidente pour ses fidèles.